





-Communiqué de presse daté du 22 février 2014-

EXCLUSIF // Sondage IFOP pour Agir pour l'Environnement Moins d'un quart des français soutient le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes

Paris, le 22 février 2014 : Alors que plusieurs milliers d'opposant-es s'apprêtent à manifester samedi 22 février à Nantes, Agir pour l'Environnement, l'Acipa et Attac rendent public un sondage exclusif IFOP concernant la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes.

A la question : « D'après ce que vous en savez et en considérant à la fois les incidences économiques, écologiques et climatiques d'un tel projet, estimez-vous que la construction du nouvel aéroport Notre-Dame-des-Landes doit être maintenue ou non ? », seuls 24% des sondés estiment que la construction de l'aéroport de Notre-Dame des Landes doit être maintenue. Une majorité de 56% s'y oppose et 20% ne se prononcent pas.

Pour Stéphen Kerckhove, délégué général d'Agir pour l'Environnement, « A l'inutilité intrinsèque d'un tel projet s'ajoute donc une véritable impopularité. Il est grand temps que le gouvernement et les élus locaux ouvrent les yeux et renoncent à ce projet d'aéroport ».

Pour Geneviève Azan, porte-parole d'Attac, « l'entêtement ne saurait être une justification crédible pour imposer un projet inutile et coûteux. Alors que la France accueillera la prochaine conférence onusienne sur le climat, la volonté du gouvernement d'imposer un nouvel aéroport sur une vaste zone humide relève la schizophrénie d'un pouvoir qui peine à mettre en cohérence le dire et le faire, les discours et les actes »

Pour Julien Durand, porte-parole de l'ACIPA, « le gouvernement doit entendre l'opposition qui s'exprime depuis plusieurs années à l'encontre de ce projet et l'abandonner définitivement. Le projet d'aéroport de Notre-Dame des Landes est un GPIII, un Grand Projet Inutile, Imposé et Impopulaire, gaspilleur de terres agricoles et d'argent public! »

Cette étude a été effectuée selon la méthode des quotas auprès de 1011 personnes représentatives de la population française âgée de 18 ans et plus du 12 au 14 février 2014.